

La Sylve et l'environnement

Maurice DELAIGUE

D'une année à l'autre nous risquons d'évoquer les mêmes problèmes. En effet, entre le début et la fin de 1998, certains projets ont peu ou pas évolué:

- La réalisation du GRAVITAIRE reste toujours en attente mais cela ne veut pas dire que l'opération, qui a reçu l'aval du commissaire enquêteur, ne se fera pas. La commission des sites et la commission d'hygiène doivent se prononcer, ce qui nous laisse encore une marge d'action.
- La réalisation de l'ECOMUSEE, en liaison avec la municipalité, n'est pas abandonnée mais il faut attendre le transfert des ateliers municipaux et ...des crédits.
- Le SENTIER entre l'immeuble des pompiers et les étangs de Comelle a été dégagé et prolongé jusqu'au viaduc du chemin de fer, grâce à l'aide d'une équipe de "Chantilly Environnement". Nous espérons obtenir également cette aide pour l'aménagement d'une aire de repos dans le bois de Champoleux en vue de la création d'un sentier botanique.
- En ce qui concerne le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, nous nous réjouissons de le voir plus restrictif que le précédent, tout en restant vigilants sur les projets d'extension des bâtiments dans le domaine des 3 châteaux et une éventuelle construction sur le terrain situé en bordure de la D. 118 à la sortie de Coye.
- La réalisation de nouvelles constructions doit aussi tenir compte des quotas fixés dans le schéma directeur Senlis-Chantilly.
- La mise en place du TRI SELECTIF (plastique, papier, verre) marque un premier pas intéressant mais à condition que les containers soient vidés plus souvent et que l'on ne voie pas dans l'entourage des cartons et résidus laissés sur place.
- Le problème principal qui va retenir notre attention, c'est la réalisation du PARC NATUREL REGIONAL DES TROIS FORETS.

L'élaboration de la Charte est en bonne voie. Cinq commissions ont été constituées :

- n°1 : patrimoine naturel et paysages ruraux
- n°2 : patrimoine historique et culturel
- n°3 : patrimoine et paysage urbain
- n°4 : information, sensibilisation
- n°5 : tourisme, loisirs.

Toutes ces commissions comportent des représentants des associations regroupées dans les "Amis du PNR". La Sylve a présenté en décembre 1998 à la commission "Information" un résumé de ses objectifs et de ses réalisations qui a été particulièrement apprécié. Nous avons notamment mis en avant notre projet d'Ecomusée de la forêt, en souhaitant qu'il soit retenu par le PNR.

M. DUMEGE, bien connu des coyens et membre de notre association, fait partie de la commission "Tourisme et loisirs".

La commune de Coye, membre de l'association chargée de l'élaboration de la charte, est représentée par M. ERARD.

Le siège de cette association est situé 1, avenue de Compiègne à Senlis dans une propriété de la ville de Senlis entourée d'un parc paysager de 3,5 ha, traversé par l'Aunette.

Si le calendrier prévu est bien tenu - ce que nous souhaitons vivement - on peut espérer voir la réalisation de la Charte du PNR avant les prochaines élections municipales de mars 2001.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions à ce sujet.